



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-57546>

Département(s) de publication : 22

Annonce n° 26-57546

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CPAM COTES D'ARMOR

Correspondant : MME POUILLIN Elodie, Directrice

Adresse : 106 BD HOICHE, 22000 SAINT-BRIEUC

Coordonnées :

Courriel : marches-contrats-SAI.cpam-st-brieuc@assurance-maladie.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations de massification de courriers égrenés papier pour la CPAM des Côtes d'Armor permettant l'optimisation des coûts d'affranchissement notamment par l'admission au tarif industriel d'affranchissement.

Lieu d'exécution : 106 Boulevard Hoche, 22000 Saint Brieuc

Section 3 - Caractéristiques du marché

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Accord-cadre à bons de commande conclu sans minimum et avec un maximum de commande. Montant maximum de l'accord-cadre sur la durée du marché : 139 000 € HT. Montant estimatif annuel de dépenses : 60 000 € HT.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 02/11/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications :Le candidat doit être titulaire d'un agrément postal l'autorisant à affranchir pour le compte de tiers. Autres conditions de participation fixées au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Coût de la prestation : 40%
- Valeur technique : 50%
- Développement durable : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 10/07/2026 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Accord-cadre à bons de commande conclu sans minimum et avec un maximum de commande. Conclu pour une durée de 1 an reconductible 1 fois, pour une période de 1 an. Montant maximum de l'accord-cadre sur la durée du marché : 139 000 € HT. Montant estimatif annuel de dépenses : 60 000 € HT. Le candidat doit être titulaire d'un agrément postal l'autorisant à affranchir pour compte de tiers. A l'issue de l'analyse initiale des offres, des négociations pourront être engagées avec les candidats dans les conditions définies au règlement de la consultation.

Conformément à l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le marché pourra être attribué sur la base des offres initiales sans négociation. Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas admises.

Section 12 - Adresses complémentaires

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/06/2026